



Vesoul, le 6 décembre 2016

L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Saône,

Mesdames et messieurs les directeurs d'école

Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale

Cabinet

Objet : réunion d'information sur la sécurité des établissements scolaires

ce.cabinet.dsden70 @ac-besancon.fr

5, place Beauchamp **BP 419** 70013 Vesoul cedex Dans le cadre de la sécurité de l'école et en coordination étroite avec la direction départementale de la sécurité publique, le groupement de gendarmerie départementale et le service départemental d'incendie et de secours, je vous invite à participer à la réunion d'information prévue dans votre circonscription et suivant la zone de compétence territoriale précisée ci-après :

Pour la zone de compétence de la police qui couvre les communes de Frotey-les-Vesoul, Echenoz, Navenne, Noidans-les-Vesoul, Vaivre-et-Montoille, Vesoul, Bussurel, Byans et Héricourt:

- Mardi 17 janvier 2017 à l'école primaire, Avenue du Lac Vaivre-et-Montoille à 17h00
- Jeudi 19 janvier 2017 à l'école primaire, place du 16 juillet 1942 Héricourt à 17h00

Pour la zone de compétence de la gendarmerie qui couvre les autres communes :

- mardi 13 décembre 2016 à l'école primaire, 4 Boulevard Richet Luxeuil à 17h30
- jeudi 15 décembre 2016 à l'école élémentaire « Pergaud plage » 43 avenue Plage -Port-sur-Saône à 18h00
- jeudi 12 janvier 2017 à l'espace Sapeur, Esplanade Charles de Gaulle Lure à 17h00
- lundi 16 janvier 2017 à l'école de Rioz, 39 rue Charles de Gaulle Rioz à 18h00
- jeudi 19 janvier 2017 au collège Delaunay, 15 Rue Joseph Thévenin Gray à 18h00

En cas de besoin, il peut être envisagé de participer à une autre date que celle prévue dans votre circonscription en respectant néanmoins la zone territoriale correspondante.

Les responsables des forces sécurité se tiendront à votre disposition pour vous délivrer des préconisations utiles au renforcement de la sécurisation des espaces scolaires et contribuer à l'élaboration des volets « intrusion-attentat » des PPMS.

Liliane MÉNISSIER